

Accusé de réception en préfecture
021-212102313-20111110-VD20111011-0025-DE
Date de signature : 21/11/2011
Date de réception : 21/11/2011

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

25

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil Municipal de la Ville de Dijon

Séance du 10 novembre 2011



MAIRIE DE DIJON

Président : M. REBSAMEN
Secrétaire : M. BORDAT
Membres présents : M. MILLOT - Mme POPARD - M. MAGLICA - Mme TENENBAUM - M. DESEILLE - M. MASSON - M. MARTIN - Mme DURNERIN - M. GERVAIS - M. GRANDGUILLAUME - Mme METGE - M. DUPIRE - Mme REVEL-LEFEVRE - M. BERTELOOT - Mme AVENA - Mme BIOT - Mme MARTIN - Mme KOENDERS - Mme DURNET-ARCHERAY - Mme BLETTERY - M. MARCHAND - M. JULIEN - M. PIAN - Mme TROUWBORST - Mme LEMOUZY - M. IZIMER - Mme ROY - Mme HERVIEU - Mme BERNARD - M. LOUIS - M. BERTHIER - Mme MODDE - Mme MASLOUHI - M. EL HASSOUNI - Mme JUBAN - Mme MILLE - Mme GAUTHIE - M. DUGOURD - M. AYACHE - Mme VANDRIESSE - M. OUAZANA
Membres excusés : Mme DILLENSEGER (pouvoir M. GRANDGUILLAUME) - M. MEKHANTAR (pouvoir M. BERTELOOT) - Mme GARRET-RICHARD (pouvoir M. MARTIN) - M. DELVALEE (pouvoir Mme MODDE) - Mme TRUCHOT-DESSOLE (pouvoir M. GERVAIS) - Mme CHEVALIER (pouvoir M. DESEILLE) - M. BROCHERIEUX (pouvoir M. AYACHE) - M. HELIE (pouvoir M. DUGOURD)
Membres absents : M. ALLAERT - M. BEKHTAOUI - M. BOURGUIGNAT

OBJET

DE LA DELIBERATION

Etablissement public communal d'accueil de personnes âgées - Présidence

Monsieur le Maire expose :

Mesdames, Messieurs,

Au cours de sa réunion du 27 juin 2011, le Conseil Municipal a désigné Mesdames Françoise Tenenbaum et Elizabeth Revel pour le représenter au conseil d'administration de l'établissement public communal d'accueil de personnes .

L'article L.315-10 du code de l'action sociale et des familles dispose que "sur proposition du maire...., la présidence du conseil d'administration est assurée par un représentant élu en son sein.... par le conseil municipal".

Je vous propose d'élire Monsieur Alain Millot, Premier Adjoint, à cette fonction.

Si vous suivez l'avis favorable de votre commission des finances, de la modernisation du service public et du personnel, je vous demanderai, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir désigner Monsieur Alain Millot à la présidence du conseil d'administration de l'établissement public communal d'accueil de personnes âgées.

Rapport adopté à la majorité :

pour : 44

non-participation au vote : 8